

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
04/05/18	07/05/18	F01118P0118

### 1. Intitulé du projet

Ilot D

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

ICADE SA

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

BLANCHET CYRIL

RCS / SIRET

5 8 2 0 7 4 9 4 4 0 1 2 1 1

Forme juridique SA

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté.	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher supérieure ou égale à 10 000 m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup> et dont le terrain d'assiette ne couvre pas une superficie supérieure ou égale à 10 hectares, soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie supérieure ou égale à 5 hectares. Le projet prévoit une surface de plancher de 18 000 m <sup>2</sup> environ. L'emprise du projet est de 4200 m <sup>2</sup> environ.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

ICADE projette de réaliser un programme immobilier tertiaire baptisé "ILOT D" de 18 500 m<sup>2</sup> SDP au sein de la ZAC Nozal Front Populaire sur le territoire de PLAINE COMMUNE. Le projet se situe en partie sur l'actuel bâtiment "204", qui a vocation à être démoli préalablement à l'édification de l'actif.

La programmation envisagée prévoit la construction d'un ensemble immobilier réunissant :

- En superstructure : des bureaux et commerces (14 000 m<sup>2</sup> SDP), un hôtel (4 000 m<sup>2</sup> SDP)
- En infrastructure: un ou deux niveaux de parking dédiés aux bureaux et à l'hôtel.

## 4.2 Objectifs du projet

Le projet urbain développé sur le secteur dit «Nozal Front Populaire», s'inscrit dans une dynamique de reconversion du territoire déjà initiée depuis plus de vingt ans.

Ce secteur s'ouvre à l'urbanisation et accueille des projets d'envergure qui participent à sa mutation :

- La maison des sciences et de l'Homme (2015) ;
- La place du Front populaire et l'arrivée du métro (livrée en 2013) ;
- L'implantation du Campus Condorcet avec une première phase pour 2019 ;
- Le développement d'espaces publics de qualité avec des usages (places, squares, voiries...);
- La programmation du Tramway T8, qui traversera le secteur de la Plaine en Nord-Sud et offrira une connexion avec le Métro de la Place du Front Populaire.

En limite Nord du Parc des Portes de Paris, sur le territoire Albertivillarien, Icade souhaite lancer la réalisation d'un immeuble de bureaux, hôtel et commerces à rez de chaussée, au pied de la place du Front-Populaire, à proximité du métro éponyme (ligne 12). Ce projet permet d'ancrer l'attractivité et le dynamisme du Parc des Portes de Paris, détenu et géré par Icade et de l'ouvrir aux projets urbains réalisés ou en cours sur la ZAC.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

La réalisation du projet prévoit:

- la démolition du bâtiment 204 - avant la fin de l'année 2018 ;
- la réalisation d'injection (selon étude G2 réalisée - en attente des préconisations de l'IGC) ;
- 20 mois de travaux à compter du 2e semestre 2019 environ (terrassement / dépollution - Gros œuvre - corps d'états techniques et secondaires).

Le projet intégrant les demandes de certifications environnementales HQE et BREEAM, un soin particulier sera apporté au chantier, avec application d'une charte chantier à faibles nuisances environnementales rendue contractuelle pour les entreprises de construction.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet offrira de nouveaux bureaux dans un bâtiment de qualité, offrant un jardin extérieur et une large place à la lumière naturelle.

L'accès piéton principal sera privilégié au nord de l'emprise, sur la place du Front Populaire.

L'accès véhicules se fera à l'est du bâtiment, rue de la Garance par une rampe intégrée au bâtiment.

Un local vélo dimensionné conformément à la réglementation PLU sera implanté au sous-sol 1 et ou à RdC.

Le bâtiment sera de haute performance environnementale et s'illustrera par des objectifs de certification et labels :

- Certification HQE (Haute Qualité Environnementale) - référentiel 2016
- Certification BREEAM - référentiel 2016
- Label E+C-

Du point de vue de la performance énergétique, le projet visera la RT 2012 -30%. Une mission de commissioning permettra, durant les premières années d'exploitation, de s'assurer du respect des objectifs fixés.

Une mission sera menée par un écologue afin de favoriser la biodiversité.

Le projet ILOT D permettra d'animer le quartier via la mise en œuvre de commerces en pied d'immeuble.

Il offrira, en outre, une architecture moderne et cohérente avec le développement du secteur.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le bâtiment 204 a fait l'objet d'un permis de démolir (PD 093 001 17A 0015 du 5 septembre 2017).

Le projet fera l'objet d'une demande de permis de construire qui sera déposée au 2e semestre 2018.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface DPP	18 000 m2
Surface ASPP	4200 m2
Surface de Bureaux	14 000 m2
Surface d'hôtel	4000 m2
Surface d'espaces végétalisés	747m2
Surface de toiture/ toiture végétalisée	non définie à ce jour
Surface du local à vélo Bureau	180 m2
Nombres de places de parking	150 places

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

45 avenue Victor HUGO  
93300 AUBERVILLIERS

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 0 2 ° 2 1 ' 5 9 " 849 Lat. 4 8 ° 5 4 ' 2 1 " 172

**Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :**

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones les plus proches sont éloignées du site Le site, localisé en zone urbaine, ne se situe pas à proximité de réservoirs de biodiversité
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouve à une altitude d'environ 40 m et l'environnement du site possède une altimétrie assez proche.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site, localisé en zone urbaine, n'est pas à proximité d'un espace protégé.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun bâtiment classé ne se trouve à proximité du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En pleine zone urbaine, notre projet ne se situe pas en zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé dans une zone soumise à un plan de prévention de risques naturels approuvé.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les investigations réalisées ont démontré la présence d'impacts de pollution avérée dans les sols. Une gestion adaptée sera mise en oeuvre pour orienter les déblais vers les filières d'élimination adaptées.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve sur la ZRE de l'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas sur un site classé ou inscrit
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 ou soumise à réglementation et/ou protection n'est située dans un rayon de 5 km autour du site. Les sites les plus proches sont ceux de seine saint denis éloignés du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone Natura 2000 ou soumise à réglementation et/ou protection n'est située dans un rayon de 5 km autour du site.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A ce stade du projet, il n'est pas prévu que le projet ait recours au potentiel géothermique très basse énergie des eaux souterraines. Si toutefois un tel recours était prévu les nappes concernées seraient celles du Lutécien ou de l'Yprésien.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un ou deux niveaux de sous-sols mais à priori au dessus de la cote des Plus hautes eaux connues
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition du bâtiment au-dessus de la dalle engendrera des déchets traités ex situ.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction engendrera un apport de matériaux de construction sur site.  Des études seront menées pour réutiliser sur site le plus possible des matériaux issus de réemploi.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les premiers résultats de l'étude écologique indiquent que la valeur écologique du site est faible. Un écologue est missionné au sein de l'équipe projet afin d'analyser la qualité écologique du site existant et de préconiser toutes les dispositions adéquates pour la protection des espèces à valeur écologique éventuellement présentes. L'écologue participera activement à la création du projet paysager avec comme objectif une végétalisation importante du sol et possiblement des toitures.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé sur une parcelle dont le sol est entièrement artificialisé, et compte-tenu de la très faible valeur écologique du site notre projet n'engendre pas la consommation d'espaces naturels.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire d'Aubervilliers est concerné par les risques de transport de matières dangereuses par canalisation puisque une canalisation Gaz haute pression passe dans la ville. Cependant le site se situe assez loin de cette canalisation. La ville est également concernée par le transport d'hydrocarbures liquides, mais le site se situe assez loin de cette canalisation.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est inclus dans le Plan de Prévention des Risques de mouvement de terrain dans lequel le risque d'anomalie par dissolution du gypse est signalé et réglementé. Une étude géotechnique G2 a été menée et des travaux d'injection seront menés conformément à la notice réglementaire éditée par l'IGC.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les études de sol ont mis en évidence des impacts de pollution dans les sols du site suite aux activités historiques dans ce secteur. Des mesures seront prises afin d'appréhender ces risques sanitaires.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic supplémentaire engendré par ce projet est relativement faible au regard du contexte.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Pour les voisins, notre projet peut être source de nuisances acoustiques lors de la phase de travaux. La charte chantier à faibles nuisances environnementales imposera des exigences acoustiques aux entreprises.  Le projet est soumis principalement aux nuisances acoustiques générées par le trafic routier.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte-tenu de la destination du bâtiment, usage de bureaux, le projet n'est pas susceptible d'engendrer des nuisances olfactives complémentaires par rapport à la situation existante.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Compte-tenu de la destination du bâtiment, usage de bureaux, le projet n'engendrera pas de vibrations lors de son exploitation. Ponctuellement lors de la phase de démolition, de faibles vibrations pourraient avoir lieu.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Destiné à des usages de bureaux/hôtels, le projet ne sera pas source d'émissions lumineuses la nuit (hors enseignes ou éclairage des façades).</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Destiné à un usage de bureaux/ hôtels, le projet n'engendre pas de rejets dans l'air potentiellement dangereux pour l'Homme ou l'environnement de par son activité.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>A ce stade du projet, il n'est pas prévu que le projet ait recours au potentiel géothermique très basse énergie des eaux souterraines.</p> <p>Si toutefois un tel recours était prévu les nappes concernées seraient celles du Lutécien ou de l'Yprésien.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet n'engendre pas d'effluents industriels dangereux pour l'homme ou l'environnement.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, une charte de chantier vert sera mise en place dans le cadre des certifications environnementales visées. La gestion des déchets y sera traitée.</p> <p>En phase exploitation, le tri à la source et l'appel à des prestataires spécialisés seront prescrits dans un cahier des charges preneur.</p>



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager de la zone. Au contraire, l'aménagement du secteur dans lequel s'inscrit cette opération va modifier et valoriser le paysage actuel composé pour l'essentiel d'anciens bâtiments industriels et tertiaires.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit dans une dynamique de reconversion du territoire de la ZAC « Nozal, Front Populaire ».

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les programmes immobiliers en cours et à venir sur la ZAC Nozal Front Populaire représentent un volume d'environ 644 893 m<sup>2</sup> de SDP dont près de 191 400 m<sup>2</sup> sont déjà réalisés ou en cours de réalisation.

Ces programmes auront des effets cumulés avec le projet ILOT D sur les aspects suivants :

- Le développement d'un réseau d'espaces publics par la réalisation d'un continuum vert, et par un maillage de voiries,
- une amélioration du cadre paysager et du contexte urbain,
- une offre tertiaire et commerciale plus importante,
- un développement de l'offre en logements et en équipements publics,
- une amélioration du cadre de vie du quartier en faveur des résidents et des usagers de la ZAC,
- le développement d'un campus universitaire dédié à la recherche en sciences humaines,
- des nuisances acoustiques et olfactives temporaires en phase chantier.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):**

Voir notice environnementale (annexe 6) jointe au dossier

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'ILOT D, ambitieux d'un point de vu environnemental, vient s'inscrire dans le projet d'aménagement de la ZAC NOZAL FRONT POPULAIRE et participer à la requalification du quartier.

L'ensemble des contraintes du site ont été étudiées (gypse, pollution) et des réponses y sont apportées dans le cadre de la réglementation et du respect de l'environnement permettant ainsi d'assainir le sous-sol.

En outre, la ZAC NOZAL FRONT POPULAIRE dans laquelle le projet s'inscrit a déjà fait l'objet d'une étude d'impact qui a permis d'évaluer les impacts à l'échelle de la ZAC et de proposer des mesures adéquates.

Aussi, le présent projet ne nécessite pas de nouvelle évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Notice environnementale d'accompagnement de l'étude au cas par cas Annexe 8 : Analyse environnementale du site Annexe 9 : Diagnostic écologique Annexe 10 : Diagnostic Acoustique Annexe 11 : Étude géotechnique G2 Annexe 12 : Diagnostic géotechnique G11 Annexe 13 : Mission EVAL Annexe 14 : Diagnostic complémentaire sols Annexe 15 : Estimation des niveaux des plus hautes eaux souterraines BURGEAP

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

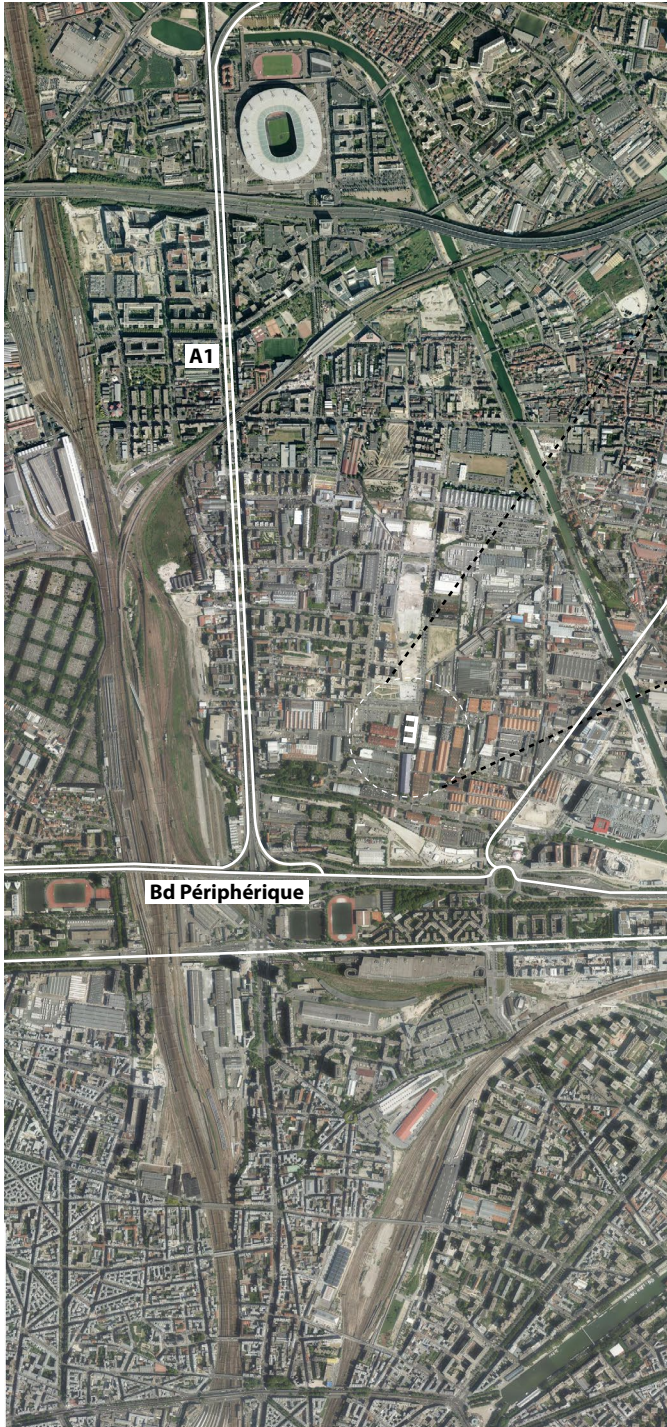


Fait à ISSY LES MOULINEAUX

le, 02 Mai 2018

Signature

  
**ICADE**  
Immeuble OPEN  
27 rue Camille Desmoulins  
92 101 66  
92445 Issy-Les-Moulineaux cedex  
RCS Nanterre 582 071 944  
Tél. : 01 41 57 70 00





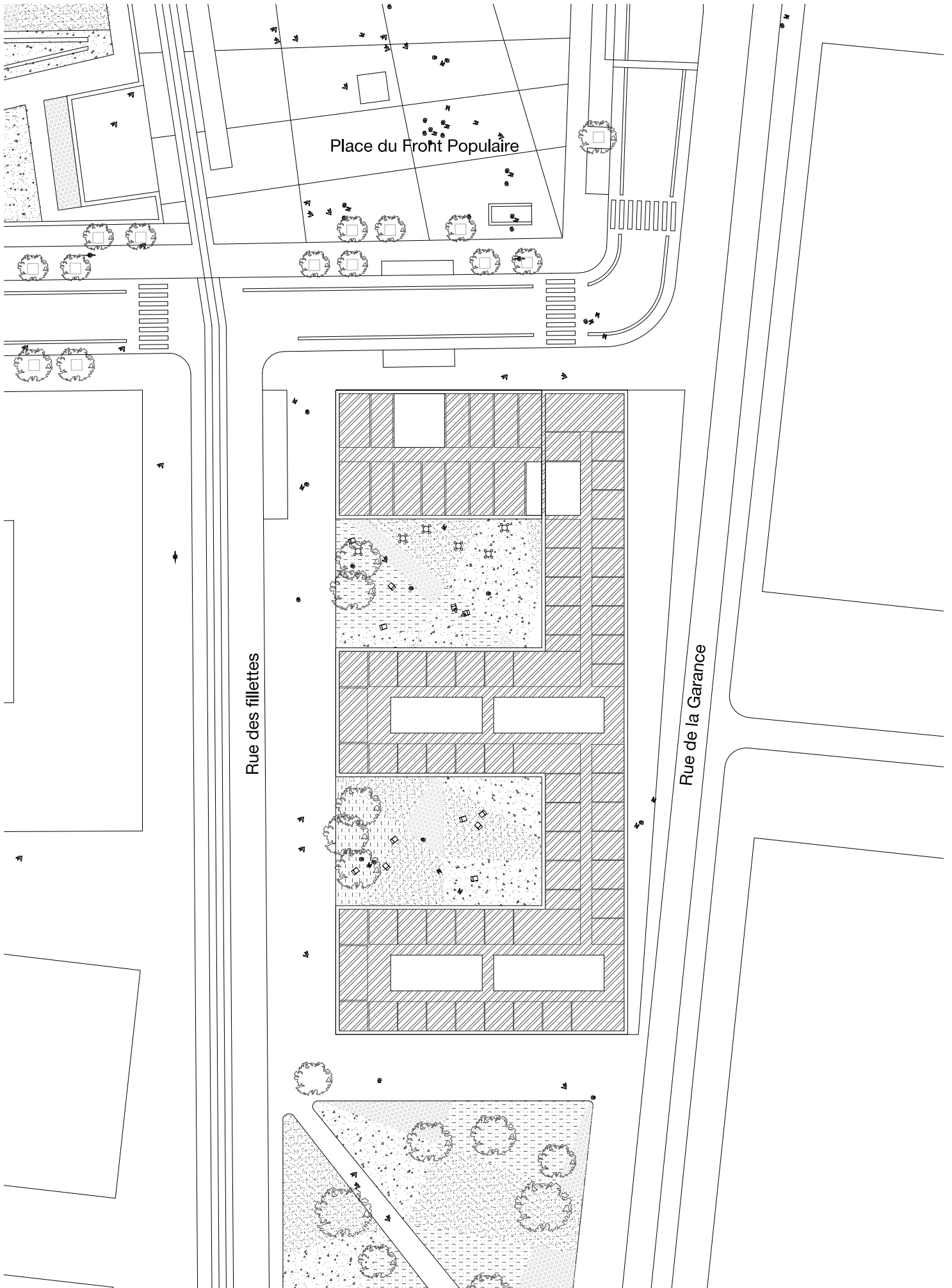
Vue depuis la place du Front populaire (2018)

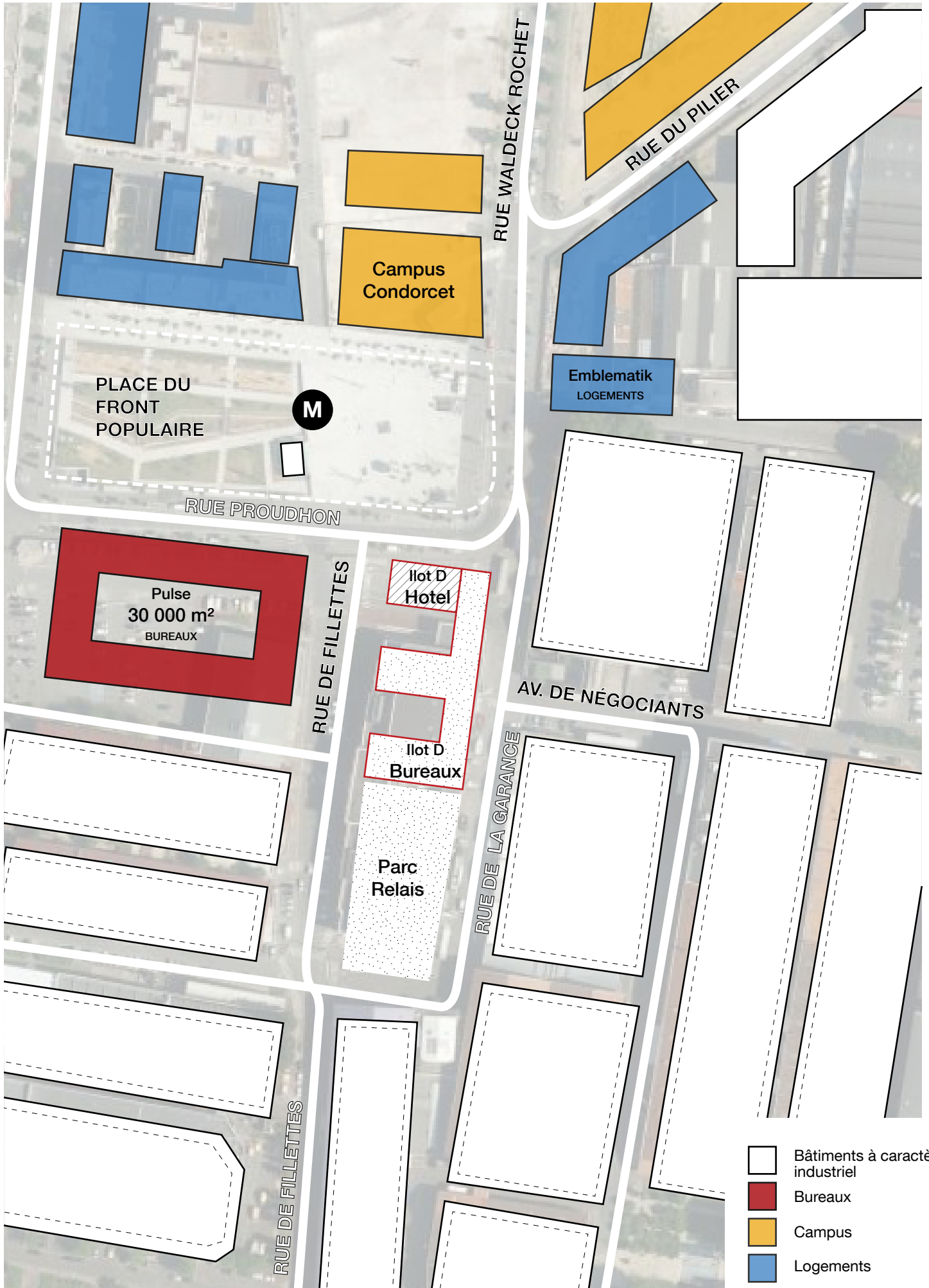
1

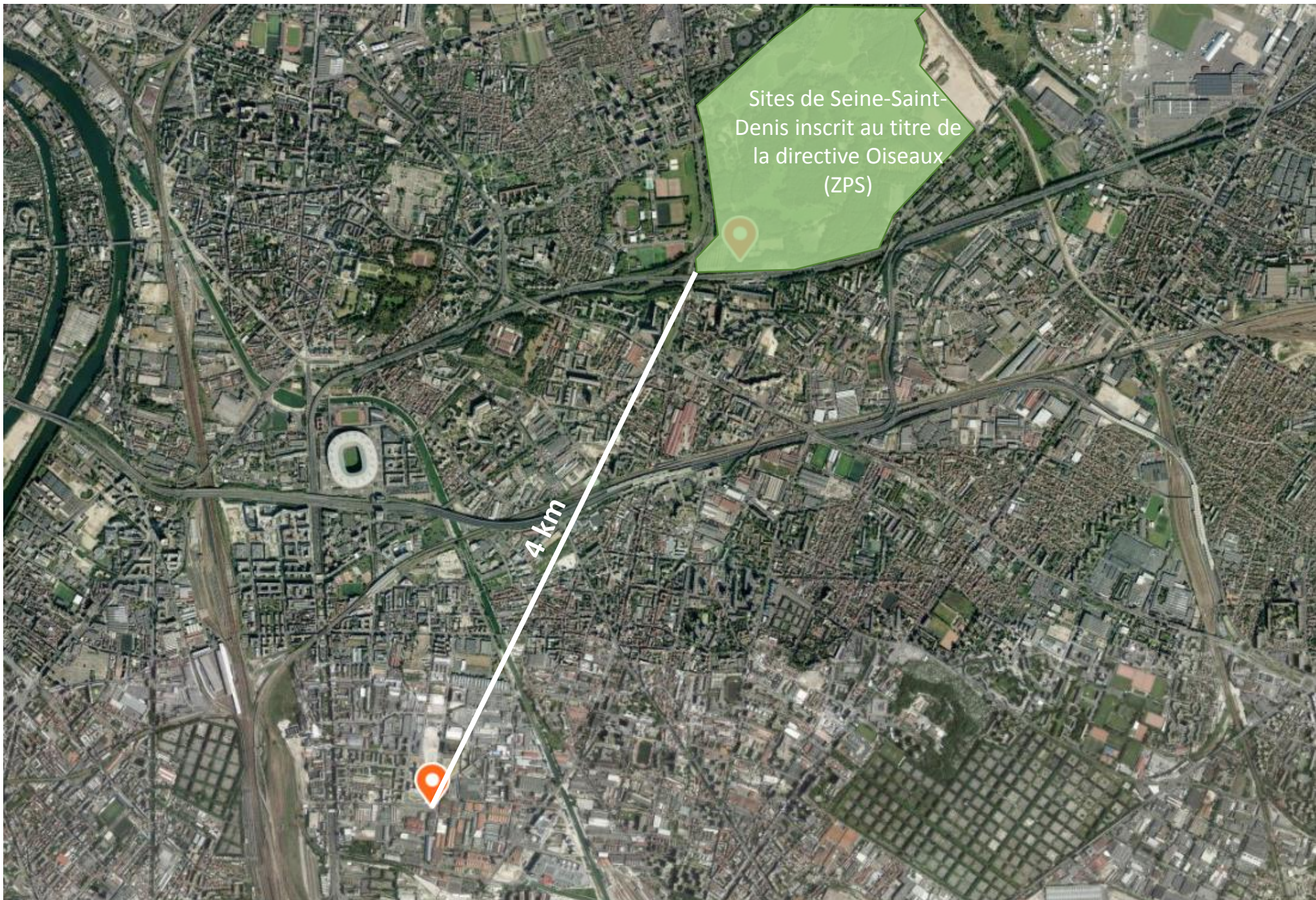


Vue depuis la Rue des Fillettes (2018)

2







Sites de Seine-Saint-Denis inscrit au titre de la directive Oiseaux (ZPS)

4 km